



Compte-rendu Commission CME

N°6

Date :	20.05.17	Rédacteur :	Aurore Lancéa
Excusés :	Céline Maujaret (retard)	Absents :	Melvyn TATCHUM SIMO Adriana VINUESA Alice THIBAUT
Participants :	Lou COSTIL, Laurène FOURNIER, Madec ROBERT DAY, Léa MARTIN RITA, , Adam KACHOUCH, , Gustave PHILLIPE, Tal-Or DIBI, Selen DEMIR, Aurore LANCEA- Valérie PERROT- Malika ZEKRI		
	Début de réunion 17H15 Fin de réunion : 19H10		

ORDRE DU JOUR :

1. Appel
2. Election d'un secrétaire de séance
3. Lecture du Compte Rendu du 29 avril 2017 et approbation.
4. Rencontre avec Mr Couteleau Jean Pierre, 4ème adjoint Aménagement urbain, Environnement, Travaux, Sécurité, Transports, Énergie
5. Questions sur le fonctionnement du CME
6. Retour des enfants ayant pu participer à certains événement de la ville (élections présidentielles, commémoration du 8 mai 1945, mariage civile..)

1. Appel des présents
2. Nomination du secrétaire de séance : Aurore Lancéa.
3. Le compte rendu du 29 avril dernier est lu et adopté en séance, présentation du bâton de la parole et de sa définition historique (utilisé par les amérindiens).
4. Rencontre avec Mr Couteleau, celui-ci nous explique son rôle mais aussi les contraintes liées au projet Skate parc proposé. Le terrain en bord de Seine, dans le parc de la Martinière devra être viabilisé spécifiquement (En zone inondable, se pose la question de la faisabilité du projet ? La cuvette peut se remplir...). Il faudra aussi demander une autorisation de construction spécifique car le PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal interdit les constructions en zone inondable. De plus, l'environnement doit être préservé, les nuisances sonores liées à cette activité devront être limitées, un règlement devra être rédigé.

Mr Couteleau nous fait un point sur le financement des projets, il revient sur le budget communal, les entrées et sorties de fonds (impôts, subventions diverses, crédit pour les investissements divers, les améliorations du cadre de vie, apporter un service publique aux habitants...).

Pour le coût du projet, il nous faudra faire un dossier pour fin octobre 2017 contenant un descriptif précis de la structure que nous désirons afin d'obtenir un devis auprès d'entreprises spécialisées. Cette somme devra être inscrite au budget 2018 pour un



déblocage de fond en 2018 ainsi que des recherches de financement par subventions. La construction du projet skate parc devrait se faire 1^{er} semestre 2019.

Pour finir, Mr Couteleau nous informe que ce projet peut ne pas voir le jour en fonction des priorités budgétaires et des aides financières que nous recevrons.

Point suivant abordé, la sécurité aux abords des écoles puis l'accessibilité de la passerelle SNCF (il faudra contacter Mr Lerma qui s'occupe des transports et de l'énergie).

5. La boîte aux lettres CME a été posée dans la cour de l'école, nous devons réfléchir à une organisation pour l'ouverture de celle-ci.
6. Ce point n'a pu être abordé par manque de temps, nous en reparleront à la rentrée. Un rendez vous informel est posé lors de la Kermesse le 24 juin pour se voir avant l'été.

Fin de la séance 19h10